

DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES MASTER 2 DROIT DU NUMERIQUE- DROIT ET ACTIVITES NUMERIQUES Année 2026-2027			
Enseignement	Nombre d’heures d’enseigne- ment	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
UE1 – Cours fondamentaux			
Culture numérique	15	3	Grand écrit de 4h (tous documents autorisés)
Droit de la protection des données approfondi	20	5	
Droit du commerce électronique approfondi	20	5	
UE2 – Cours d’approfondissement			
Droit de la communication numérique	10	3	Grand oral sur une matière tirée au sort : 1h de préparation tout documents autorisés ; 20 minutes de passage
Droit de la concurrence appliqué au numérique	10	3	
Droit de la propriété intellectuelle et numérique	10	3	
Droit international privé du numérique	10	3	
Séminaires d’actualité juridique et numérique	15	3	
UE3 – Maîtrise langue étrangère			
Anglais juridique	10	2	CC
UE4 - Professionnalisation			
Projet de recherche collective	10	0	Soutenance d’un écrit préalablement soumis en fin d’année
TOTAL SEMESTRE 3	130H	30	
SEMESTRE 4			
UE1 – Cours fondamentaux			
Culture numérique	15	2	Grand oral (UE1+UE2) : 1h de préparation tout documents autorisés ; 20 minutes de passage.
Droit de la cybersécurité	10	3	
Droit de l’intelligence artificielle	20	5	
UE2 – Cours d’approfondissement			
Contentieux du numérique	10	2	Grand oral (UE1+UE2) : 1h de préparation tout documents autorisés ; 20 minutes de passage.
Fiscalité du numérique	10	2	
Comparative Digital Law	10	2	
Séminaires d’actualité juridique et numérique	15	2	
UE3 – Professionnalisation			
Projet de recherche collective	0	2	Soutenance d’un écrit préalablement soumis en fin d’année
Seulement pour le parcours en formation initiale – un module au choix			
Mémoire de recherche		10	Soutenance
Stage		10	Rapport écrit
Seulement pour le parcours en alternance			
Rapport analytique d’alternance		10	Soutenance
TOTAL SEMESTRE 4	90 H	30	

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 05/05/2026 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master au titre de l'année universitaire 2026-2027 »